

Règlement local de publicité
Caen la mer

Commune de
Saint-Aubin-d'Arquenay

Zonage des enseignes
Tome 3 - Annexes

Document approuvé en conseil communautaire le 18/12/2025



Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2022
Réseau routier : Bd Topo - IGN © 2022
Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 28/10/2025



Zonage des enseignes

- ZE1 : Territoire de Caen la mer hors ZE2 et ZE3
- ZE2 : Zones d'activités économiques de Caen la mer et les centres commerciaux du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

- Secteurs de restriction de luminosité (10m de tampon autour des zones identifiées)
- Secteurs patrimoniaux avec sites classés

- Axes principaux du réseau viaire
- Bâti
- Parcelle
- Limites communales

